

## Courrier à l'attention des premières lignes de soin

### **Vaccination contre le COVID-19 en Wallonie : Campagne d'automne 2022**

Cher.ère professionnel.le de la santé,

Comme vous l'avez probablement déjà lu dans la presse, la campagne de vaccination d'automne démarrera la semaine du 5 septembre 2022. Il nous a donc paru utile de vous en communiquer les modalités d'organisation pour vous permettre de répondre aux questions qui pourraient vous être adressées.

Au total, cette campagne devrait s'étendre sur une période d'environ 8 semaines afin de se donner les meilleures chances de se protéger et de traverser la période automne-hiver le plus sereinement possible.

Chaque personne ayant reçu une dernière injection depuis minimum 3 mois et idéalement 6 mois, pourra donc recevoir cette dose booster très efficace contre les formes graves du COVID-19, quels que soient les antécédents d'infection antérieure ou de vaccination contre ce virus. Cette efficacité est avérée tant pour les vaccins actuels que pour les futurs vaccins adaptés.

La Conférence Interministérielle Santé (CIM) du 6 juillet 2022, suivant l'avis du Conseil Supérieur de la Santé, a déterminé plusieurs public cibles à vacciner et selon un ordre de priorité que nous vous invitons à diffuser également.

**Dans un premier temps**, seront invités par courrier et par ordre d'âge dégressif à prendre rendez-vous :

- les personnes immunodéprimées ;
- les personnes de 65 ans et plus ;
- les professionnels de la santé ;

Les résidents des structures d'hébergement (maisons de repos, handicap et santé mentale) sont invités à se faire vacciner sur leur lieu de résidence.

Les femmes enceintes font également partie des personnes prioritaires et peuvent obtenir un rendez-vous en contactant le numéro standard 071/31.34.93 accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Les hôpitaux pourront prendre en charge la vaccination de l'ensemble de leur personnel.

**Dans un second temps**, les personnes de 50 à 64 ans recevront également une invitation par courrier et par ordre d'âge dégressif.

Le reste de la population de plus de 18 ans ne recevra pas d'invitation mais pourra se faire vacciner sur base volontaire.

La plateforme QVAX sera réactivée afin d'offrir aux personnes désireuses d'être vaccinées plus rapidement la possibilité d'être appelées en cas de plages disponibles dans les centres de vaccination.

**Au départ, la vaccination se fera uniquement sur rendez-vous.** Ensuite, dès que le pic de vaccination sera dépassé, nous réouvrirons la possibilité de se présenter en centre de vaccination sans rendez-vous.

Toutes les informations (lieux, mode de prise de rendez-vous, conditions, etc.) sont disponibles et actualisées en permanence sur le site [www.jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be) ou via le 071/31.34.93 (accessible du lundi au vendredi de 8h à 17h).

Concrètement, dès le démarrage de la campagne automnale, il sera possible de se faire vacciner :

- **Dans 22 centres de vaccination répartis sur l'ensemble du territoire wallon ;**
- **Dans plus de 80 pharmacies participantes ;**
- **Via un médecin généraliste participant.**

Les médecins généralistes peuvent se fournir en vaccins dans les centres de vaccination, ainsi que dans l'une des pharmacies take-away (liste disponible sur <https://covid.aviq.be/fr/distributeurs-vaccination>)

Les vaccins utilisés seront les vaccins de première génération et, selon leur date de disponibilité et la quantité disponible, les vaccins adaptés au variant Ba1 de l'Omicron.

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration, et en restant à disposition pour toute information complémentaire,

***Cellule de Surveillance des Maladies Infectieuses***

Département Santé

**Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ)**

Boulevard Pierre Mayence

6000 CHARLEROI

*N.B.* En annexe, le nouveau triptyque d'informations aux patients